

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

Septième Conférence des Directeurs des pêches

(28 février–4 mars 2011, Nouméa, Nouvelle-Calédonie)

Document de travail 7

Original : Anglais

**Un impératif : la gestion durable des
concentrations de poissons de récif corallien
pour la reproduction**

Yvonne Sadovy PhD
Université de Hong-Kong
et Éric Clua
Initiatives Corail pour le Pacifique Sud (CRISP)

www.spc.int/fame/

Un impératif : la gestion durable des concentrations de poissons de récif corallien pour la reproduction

1. Nombre d'espèces de poissons de récif présentant un intérêt commercial ont l'habitude de se regrouper pour se reproduire, le frai ayant lieu au sein de grandes concentrations de congénères. Les poissons émigrent parfois aussi, en grands nombres, vers des sites de frai. La date et le lieu de ces rassemblements et déplacements liés au frai sont souvent prévisibles, aussi, une fois connus, donnent-ils souvent lieu à une importante activité saisonnière de pêche. Or, comme nous l'avons découvert au cours des vingt dernières années, ces rassemblements de reproducteurs sont extrêmement vulnérables face à la surpêche et, s'ils sont gravement compromis par la pêche, ils peuvent cesser complètement de se former. Si cela se produit, les adultes ne produisent plus les œufs et les larves qui constituent la base des pêcheries aux périodes de l'année où la reproduction n'a pas lieu, et le stock est voué à disparaître. Cette disparition signifierait la perte de pêcheries importantes et aurait des conséquences parfois graves pour les populations humaines qui dépendent de ces poissons. En outre, les concentrations de poissons représentent une biomasse et des déplacements appréciables d'animaux, et elles sont constituées de nombreuses espèces, d'où l'importance de ces phénomènes biologiques pour l'écosystème.

2. Les espèces susceptibles de former des concentrations pour le frai ou de se rassembler pour migrer en vue du frai recouvrent un large éventail de poissons présentant un grand intérêt alimentaire ou commercial pour les populations océaniques. Elles comprennent aussi de nombreuses espèces très vulnérables face à la surpêche en raison d'autres aspects biologiques. À certains endroits du Pacifique, une part substantielle des débarquements annuels totaux de poissons de récif comprennent des espèces qui se regroupent pour frayer, par exemple certains picots (siganidés) et chirurgiens (acanthuridés), des poissons bananes (albulidés) et des mullets (mugilidés), la plupart des grands vivaneaux (lutjanidés), des carangues (carangidés), des mérours (serranidés), certains perroquets et napoléons (scaridés et labridés), certains empereurs (lethrinidés) et diagrammes (plectorhynchidés).

3. Parmi les principales espèces formant des concentrations dans le Pacifique figurent *Epinephelus polyphekadion*, *E. fuscoguttatus*, *Plectropomus areolatus*, *Lutjanus bohar*, plusieurs espèces de chirurgiens et de picots, ainsi que des mullets et des poissons-bananes. Non seulement ces poissons se rassemblent pour frayer, mais certains gros poissons de récif ont des caractéristiques biologiques – grande longévité et maturation sexuelle lente – qui les rendent naturellement vulnérables à la surpêche ; certains d'entre eux sont d'ores et déjà considérés comme menacés ou quasi-menacés d'extinction selon la Liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la Conservation de la Nature) (www.iucnredlist.org). Tel est le cas de *Bolbometopon muricatum*, *Cheilinus undulatus*, *E. fuscoguttatus* et *E. polyphekadion*. Une grande espèce de diagramme a apparemment disparu de certains sites parce qu'elle était trop facile à capturer en concentration.

4. Tant que le niveau d'exploitation était faible et suffisait à la subsistance des populations locales, les concentrations et les migrations constituaient une source importante de nourriture pour de nombreuses générations humaines. Ces exemples montrent qu'il était possible de prélever de petites quantités de poissons dans ces concentrations tout en continuant de profiter de la pêche de ces espèces à d'autres époques de l'année (où elles ne se reproduisent pas) et à long terme. Or, il est désormais évident et

prouvé que si l'on exploite ces concentrations ou migrations de reproducteurs à un niveau commercial ou sans contrôler suffisamment l'effort de pêche, la surpêche sera telle que ces concentrations ne se formeront plus. Sans concentration, il n'y aura pas de reproduction de ces espèces, et leur stock pourrait bien s'effondrer dans la région.

5. L'exploitation croissante des poissons de récif du Pacifique à des fins commerciales étant relativement récente, et le développement de la pêche au cours des dernières décennies (grâce à la motorisation des bateaux, aux progrès techniques en matière d'engins de pêche, etc.) ayant fortement augmenté la capacité de capture, et les populations humaines des zones côtières ne cessant d'augmenter, la surexploitation pose un problème relativement nouveau, qui croît rapidement et qu'il convient de résoudre. Il est particulièrement grave dans le cas des espèces menacées ou formant des concentrations qui seront les premières à disparaître. Comme on ne dispose ni d'une grande expérience collective ni d'une longue tradition sur lesquelles les populations de pêcheurs pourraient s'appuyer pour contrer le risque de surpêche des concentrations, il importe de diffuser le plus largement possible toutes les informations disponibles, que ce soient des savoirs traditionnels ou des connaissances scientifiques, pour mettre en garde contre les risques de surpêche et élaborer des plans de saine gestion des pêcheries. De fait, l'un des plus grands défis liés à la promotion de la gestion des concentrations réside dans l'équilibre à trouver entre la grande quantité de poissons qu'elles recèlent et le fait qu'elles doivent être gérées avec prudence. Seule l'amère expérience a montré que des concentrations « apparemment en bonne santé » continueront à se former même si les populations s'amenuisent jusqu'au seuil critique de l'effondrement (c'est ce que l'on appelle « l'hyperstabilité » en science halieutique).

6. La disparition d'espèces formant des concentrations peut avoir de graves incidences pour des communautés entières, surtout si l'alimentation et les revenus de celles-ci en sont tributaires. Dans des cas extrêmes, la diminution des ressources marines, précédée de signes avant-coureurs tels que la disparition de phénomènes biologiques aussi essentiels que les concentrations pour le frai et les espèces menacées, peut entraîner à terme la dislocation et la dissolution de la communauté, dont les membres émigrent vers des centres urbains pour essayer de gagner leur vie. La gestion des ressources halieutiques récifales devrait donc être inscrite en tête des priorités des pouvoirs publics et des populations locales qui dépendent ou tirent profit de leur pérennité, et être considérée comme un élément clé de la sécurité alimentaire locale et nationale.

Recommandations:

- Les concentrations de reproducteurs ne devraient être exploitées qu'à un **niveau de subsistance à petite échelle** et, passé ce seuil, être complètement protégées de la pêche et considérées comme des « sources » de poissons (produisant des œufs et des larves) fournissant, de manière régulière et constante, des poissons pendant les périodes de l'année où il n'y a pas reproduction (c'est-à-dire la majeure partie de l'année).
- Si les poissons ciblés ne sont capturés que dans des concentrations de reproducteurs et ne peuvent être pêchés à d'autres périodes de l'année, il faut que **toute pêche dans des concentrations à des fins commerciales fasse l'objet de quotas** ou d'une autre forme appropriée de gestion des pêcheries. **Les plans de gestion écosystémique doivent tenir compte de la protection des concentrations de reproducteurs.**

- Même si les concentrations sont gérées, il se peut que **les espèces qui en forment doivent également être gérées à d'autres époques de l'année, hors période de reproduction**, car de nombreuses grandes espèces qui se rassemblent pour frayer, telles que les mérours, peuvent être surpêchées du fait de leur longévité naturelle et de la lenteur de leur maturation sexuelle.
- Parmi les solutions qui s'offrent pour gérer des sites de concentration ou des voies de migration figurent l'aménagement d'**aires marines protégées ou la fermeture de la pêche en période de concentration/migration, ou tout au long de l'année**. L'interdiction de la vente peut faciliter le contrôle saisonnier, assorti de conditions de débarquement du poisson entier ou avec un morceau de peau pour identifier l'espèce.
- Si elles sont pêchées, les concentrations ne doivent l'être qu'à la palangrotte ou un autre **engin de pêche sélectif, afin de minimiser les prises accessoires** et d'éviter la surpêche ; l'emploi de scaphandres autonomes et de fusils-harpons peut rapidement entraîner une surpêche ; la pêche au harpon de nuit est particulièrement problématique parce qu'il est facile de capturer des poissons endormis.
- Après l'application des mesures de gestion, il est impératif de **surveiller les concentrations, tous les ans ou presque, en utilisant des protocoles d'échantillonnage robustes sur le plan scientifique**, afin de savoir si ces mesures sont efficaces et de les adapter au besoin.
- L'application des règles de gestion pose souvent problème et doit être soigneusement planifiée. **La compréhension de ces règles et la coopération des populations concernées sont des conditions importantes de succès**, auquel les pouvoirs publics ou d'autres parties prenantes doivent souvent apporter leur soutien. **Des campagnes d'éducation favorisent la bonne compréhension** et l'adhésion aux mesures de gestion et devraient contribuer à leur application.
- Les projets de développement de la pêche, surtout si des espèces formant des concentrations ou des concentrations de reproducteurs sont ciblées ou exposées à une plus forte pression de pêche (sous l'effet de l'installation d'une fabrique de glace, du renforcement des capacités halieutiques ou d'un meilleur accès aux marchés), devraient tenir compte des capacités de la ressource de supporter une pression de pêche accrue. Les actions de développement devraient donc être coordonnées de manière à être compatibles avec la **gestion durable, fondée sur une évaluation de l'état de la population (état des stocks)**.
- Il faut entreprendre des recherches pour mieux comprendre la distribution spatiale et la dynamique des concentrations de reproducteurs. Il faut, à cet effet, décrire et étudier les sites de concentration actuellement exploités, ce qui peut nécessiter des **entretiens conduits dans les communautés de pêcheurs**. Des études portant sur la période de pêche et les sites de concentrations exploitées aideraient à **déterminer le meilleur créneau temporel et les besoins spatiaux en matière de gestion**. Certaines espèces migrent en masse vers des sites de reproduction (par exemple les picots, les mulets, certains mérours, etc.), et **leurs trajets peuvent devoir être gérés**. Toutefois, il faut vivement déconseiller toute étude visant à identifier les sites non exploités, à moins que des mesures de gestion efficaces ne soient déjà appliquées ; les sites les mieux protégés sont les sites inconnus. La biologie et l'écologie de nombreuses espèces d'intérêt commercial qui se regroupent pour frayer sont pratiquement inconnues ; des études à ce propos faciliteraient grandement la gestion de ces espèces.

- Les concentrations de reproducteurs doivent être considérées comme des **indicateurs de l'état général des pêcheries récifales**, car elles peuvent refléter a) des pressions anthropiques sur les ressources halieutiques (dues à la pêche), b) l'état de l'environnement (état de la concentration par rapport à une référence), et c) la réponse sociétale dans la mesure où elles sont gérées efficacement. **On a constaté que des pêcheries fortement exploitées recelaient peu de concentrations (ou pas du tout) et inversement, que des concentrations en bonne santé persistent dans des conditions de bonne gestion ou de sous-pêche.**
- Afin de protéger ou gérer durablement les concentrations de reproducteurs, il convient de suivre les recommandations ressortant des déclarations internationales de préoccupation faites par l'UICN, l'ICRI et lors du Colloque international sur la gestion des écosystèmes tropicaux, ainsi que du Code de conduite pour une pêche responsable (FAO).

On trouvera des documents de référence sur le site : www.scrfa.org